Assemblée Lotoise pour la NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Questions à l'attention de Mesdames et Messieurs les candidat·es aux élections sénatoriales

—

Que ferez-vous de votre mandat ?

L'Assemblée Lotoise pour la NUPES est un collectif de citoyennes et de citoyens qui s'est fixé comme objectifs de porter et de décliner les orientations de la NUPES dans le département, d'affirmer sa vocation écologique, sociale, démocratique et solidaire pour tendre vers une société émancipatrice, plus respectueuse, plus juste et plus équitable.

Parce que la politique appartient à tout le monde, notre Assemblée ne pouvait se désintéresser des prochaines élections sénatoriales. Aussi, nous souhaiterions connaitre vos positions et vos propositions sur un certain nombre de sujets importants pour l'ensemble des citoyen·nes ainsi que d'autres sujets plus spécifiques aux habitant·es du Lot.

Partie 1 – Concernant les sujets d'intérêt général

La priorité environnementale

Les températures extrêmes des mois de juillet et d'août, les conflits d'usage qui se développent autour de la ressource en eau et les problématiques qui y sont liées en termes de pollution sont une préoccupation majeure pour les citoyennes et les citoyens que nous sommes.

Quelles propositions porterez-vous pour contribuer à lutter contre la crise écologique, le réchauffement climatique et la disparition de la biodiversité ?

Quelle est votre position sur l'application uniforme à l'ensemble du territoire de l'objectif de « zéro artificialisation nette » ?

Les questions sociales

Le passage en force du gouvernement sur la question des retraites avec une augmentation à 43 ans de la durée de cotisation et un recul de l'âge de départ à 64 ans a profondément fait réagir les français et les françaises.

Quelle est votre position sur cette réforme ?

Avez-vous des propositions pour contrecarrer l'accroissement des inégalités qu'elle entraine, en particulier pour les jeunes actifs (dont l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail est de 22 ans) ou pour les femmes (qui sont déjà 40 % à partir à la retraite avec une carrière incomplète et 30 % à travailler à temps partiel) ?

Quelle est votre position sur les régimes spéciaux de retraite dont celui des sénatrices·eurs ?

Quelles mesures porterez-vous en tant que sénatrice·eur pour favoriser l'égalité femmes-homme ?

Quelle est votre position sur la mise en place d'un revenu « d'autonomie » pour les jeunes ?

Le gouvernement et une grande partie des médias veulent nous faire croire qu'il y a urgence à résoudre une hypothétique crise migratoire. Mais il n'y a pas de crise migratoire, il y a une crise de l'accueil ! La vraie urgence est de traiter la crise climatique. Le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant·es.

Quelle est votre position sur ce nouveau projet ?

L’organisation territoriale

La loi NOTRe a conduit à une organisation territoriale plus complexe et éloigne davantage les citoyens des centres de décisions qui les concernent. Elle a aussi fait naître, chez les élus locaux, un sentiment de malaise que les évolutions législatives plus récentes n’ont pas fait disparaître.

Porterez-vous des propositions alternatives ?

Quelle est votre position sur la fusion des communes et la place des intercommunalités ?

Quelle est votre position concernant les possibilités de différenciation prévues par la loi 3DS [Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale] ?

Les services publics

Dans sa politique de réduction des "coûts", l'État rogne sur tous les services publics (suppression des lits d'hôpitaux, regroupement des Tribunaux dans les seules préfectures, disparition des bureaux de Poste dans les villages ou les villes, éloignement des services du Trésor Public, ...).

Quelle est votre position sur la place des services publics ?

Les lotoises et les lotois ont été particulièrement choqués par la fermeture, durant le week-end du 20 août de la maternité de Cahors, la seule du département du Lot, conséquence d’une équipe médicale, de petite taille très sollicitée tout au long de l’année, comme l’ensemble de la communauté hospitalière. La fragilité de notre système national de santé est le résultat du manque d’anticipation de nos gouvernements successifs et d’une approche strictement comptable de la santé, défavorisant l’hôpital public par rapport aux cliniques privées.

Quelles réformes de l’Hôpital vous paraissent nécessaires ?

Quelle est votre position concernant les « petites maternités » et la possibilité de généraliser l’expérimentation des maisons de naissance en permettant leur adossement à un hôpital disposant d’un service d’anesthésie et pas seulement à une maternité ?

Quelles sont, selon vous, les priorités pour mettre fin à la désertification médicale ?

Des postes continuent d’être supprimés dans nos établissements d’enseignement publics accentuant les inégalités sociales et territoriales.

Comment pensez-vous pouvoir agir pour l’égalité de l’accès de tous à l’Ecole et à l’enseignement supérieur ?

Les questions démocratiques

Quelle est votre position concernant le cumul des mandats et le fonctionnement des contre-pouvoirs ?

Comment pensez-vous organiser votre présence sur le territoire et vos relations avec les élus locaux ?

Partie 2 – Concernant les projets portés localement.

L'implantation des parcs photovoltaïques.

Sur notre territoire, se développent de manière anarchique, au gré d'intérêts privés, des parcs photovoltaïques et nombre de nouveaux projets sont dans les tiroirs. Il est ainsi prévu d'installer certains projets sur des pelouses sèches qui sont des réservoirs de biodiversité, et nombreux sont ceux qui devraient être réalisés ou sont programmés au cœur même du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. À cette pollution environnementale s'ajoute la spéculation foncière qu'une telle activité engendre, s'opposant de fait à l'installation de futurs jeunes agriculteurs, dont nous avons cruellement besoin. Certaines de ces installations seraient installées à proximité de sites qui sont des centres de l'activité touristique de notre région, dont ils altéreraient gravement le potentiel. (Cf : le projet envisagé à Tour-de-Faure, au pied du village de Saint-Cirq-Lapopie).

Quelle est votre position sur le sujet ?

Les services publics de transport en commun et les questions de mobilité en milieu rural.

Le Conseil Départemental a décidé de déferrer la ligne de chemin de fer entre Cahors et Capdenac, au profit d'une « voie verte », aux seules fins touristiques. Ce choix d'aménagement mettra fin à toute possibilité de transport ferroviaire collectif quotidien entre Cahors et Figeac, via Capdenac. La nécessité d'une transition écologique responsable, par la réduction de la consommation de toutes les formes d'énergie et en particulier des énergies fossiles plaide en faveur de la réouverture de cette voie ferrée qui permettra d'offrir aux lotois·es un moyen de transport sûr et peu polluant, faisant gagner une demi-heure sur le trajet en bus. De plus, le profil plat de cette ligne la rend particulièrement adaptée au transport du fret, limitant d'autant la circulation de camions sur les routes. Enfin, cette ligne participerait à l'attractivité du territoire et au désenclavement de toute la partie du département qu'elle irrigue. Cette décision d'aménagement implique des conséquences importantes pour l'avenir de notre département et la mise en place du Syndicat des voies vertes éloigne, de fait, les citoyens de la prise de décision.

L'Assemblée Lotoise pour la Nupes demande la tenue d'un débat citoyen sur la remise en service de cette ligne, fondamentale pour la vie du département.

Seriez-vous prêt·e à soutenir cette initiative ?

Plus largement, quelles sont vos propositions en matière de mobilité en milieu rural ?

Les projets de développement touristiques

Sur le site du lac du Tolerme, est prévue l'implantation d'une résidence touristique « haut de gamme », projet porté par le groupe Sandaya. Ce projet, prévoyant parc aquatique et installations commerciales privées sur des espaces publics existants**,** dénaturerait ce site et limiterait le libre accès à la plage et aux espaces publics pour les usagers, sans pour autant garantir un développement pérenne pourtant nécessaire sur ce territoire. L'Assemblée Lotoise pour la Nupes plaide pour l'élaboration d'un autre projet de développement du Haut-Ségala conciliant la protection de l'environnement et la valorisation du patrimoine naturel, bâti et culturel.

Quelle est votre position sur ce projet ?

Plus largement, quels axes de développement souhaitez-vous porter pour les territoires ruraux ?

Le développement de la méthanisation

Comme pour l'éolien et le photovoltaïque, la méthanisation n'échappe pas à la vision gouvernementale exclusivement industrielle des ENR. À Gramat, mais aussi dans le Ségala, la méthanisation déstructure davantage encore la société rurale, transforme la pratique agricole, appauvrit les sols, menace la biodiversité et la qualité de l'eau.

Êtes-vous favorable à un dimensionnement plus raisonnable ainsi qu'à une surveillance publique renforcée de cette activité ?

Sur ce dernier point précisément, que pensez-vous des autorisations préfectorales conditionnées à la mise en place de comités de suivi citoyen, maintes fois réclamées et encore inexistants, sur au moins trois des quatre usines du Ségala ?